

Délégation départementale de l'Essonne

Monsieur Éric EYGASIER
Directeur général du groupe DOMUSVI
Siège social
46-48 rue Carnot
92150 Suresnes

A Evry-Courcouronnes, le 29 NOV. 2024

Lettre recommandée avec AR
N° 2C 535 551 4909 2

Monsieur le Directeur général,

Dans le cadre du plan national d'inspection et de contrôle des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), un contrôle sur pièces de l'EHPAD « Résidence de l'Orge » (N°FINESS910004589), a été réalisé le 18 septembre 2024 par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARS).

Je vous ai adressé le 22 octobre 2024 le rapport que m'a remis la mission d'inspection, ainsi que les 5 prescriptions et 4 recommandations que j'envisageais de vous notifier. Dans le cadre de la procédure contradictoire prévue aux articles L. 121-1 et L. 122-1 du Code des relations entre le public et l'administration, vous m'avez transmis 08 novembre 2024 vos éléments de réponse détaillés, ce dont je vous remercie.

Cependant, ces éléments de réponse ne permettent de lever que partiellement les mesures envisagées qui vous avaient été transmises. Aussi, je vous notifie à titre définitif les **2 prescriptions et 1 recommandation** récapitulées en **annexe** du présent courrier.

J'appelle votre attention sur la nécessité de transmettre à la Délégation départementale de l'Essonne de l'Agence régionale de santé, les éléments de preuve documentaire permettant d'attester de la mise en place des mesures correctrices et de lever ces décisions de façon définitive.

Je vous remercie de bien vouloir adresser la copie de vos éléments de réponse par courrier à l'attention de _____, coordinatrice de cette mission d'inspection, à l'ARS IDF DD91, 6/8 rue Prométhée, 91000 Evry-Courcouronnes.

Je vous informe par ailleurs, qu'un recours contentieux peut être formé devant le tribunal administratif dans les deux mois suivants la réception de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application *Télérecours citoyens* accessible par le site <https://citoyens.telerecours.fr>

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur par intérim
de la Délégation départementale
de l'Essonne – ARS -Ile-de-France


Signé électroniquement par Fabrice
FAHAY, Directeur adjoint de la
Délégation départementale de l'Essonne
Le 20/11/2024 à 12:22

Copie :

Directrice de l'EHPAD « Résidence de l'Orge »
10 rue Louise Roger
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon



Annexe : Décisions définitives faisant suite au contrôle sur pièces réalisé le 18 septembre 2024 de l'EHPAD « Résidence de l'Orge » (N°FINESS910004589), 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon.

Type de mesures	Thème IGAS	Sous-Thème IGAS	Mesure envisagée	Réf. Rapport	Réponse de l'établissement	Décision	Texte de référence	Délai de mise en œuvre
P1	Prescription	Gouvernance	Management et Stratégie	Transmettre l'ETP de présence du MedCo.	E1	En annexe, l'organigramme à jour, indiquant les ETP.	<u>PRESCRIPTION 1 LEVEE</u>	D312-156 du CASF
P2	Prescription	Fonction support	Gestion des ressources humaines	Supprimer tout glissement de tâche.	E5	En annexe, les diplômes des aides-soignantes de nuit ainsi que l'attestation de participation à la formation en soins infirmiers de Mme M.	<u>PRESCRIPTION 2 LEVEE</u>	L451-1 du CASF et suivants.
P3	Prescription	Prises en charge	Soins	Transmettre une photographie permettant d'identifier clairement l'emplacement, l'accessibilité et la signalétique du DAE.	E7	En annexe, la photographie du DAE situé à l'accueil, permettant d'en identifier l'emplacement.	<u>PRESCRIPTION 3 LEVEE</u>	Décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018 et suivants.
P4	Prescription	Gouvernance	Management et Stratégie	Concernant le MedCo : - Corriger la fiche de poste du MedCo afin de rendre ses missions conformes aux textes en vigueur. - Transmettre la fiche de poste du MedCo signée par les deux parties. - S'assurer que le médecin coordonnateur dispose des qualifications et requises réglementaires pour l'exercice de ses fonctions ou s'engage à satisfaire à cette obligation.	E3 R5 E2	En annexe, le courriel du MedCo expliquant son processus de formation pour répondre aux exigences réglementaires de sa fonction, la fiche de poste actualisée du MedCo.	<u>PRESCRIPTION 4 MAINTENUE</u> Les documents annexes n'ont pas été fournis.	Immédiat



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Type de mesures	Thème IGAS	Sous-Thème IGAS	Mesure envisagée	Réf. Rapport	Réponse de l'établissement	Décision	Texte de référence	Délai de mise en œuvre
P5	Prescription	Gestion des ressources humaines Vie quotidienne - Hébergement	Former les professionnels sur le thème de la fin de vie chez le sujet âgé. Former les professionnels aux troubles de la déglutition.	E4 E6	En annexe, le planning des formations relatives aux soins en fin de vie et à la déglutition. Ainsi que le plan de formation pour l'année 2025.	<u>PRESCRIPTION 5 MAINTENUE</u> Feuilles d'émargement de la participation des soignants aux formations sont attendues.	L313-12-3 CASF et suivants. L311-3 3° CASF.	2 mois
R1	Recommandation	Gouvernance	Réviser l'organigramme de manière à faire apparaître les ETP.	R1	En annexe, l'organigramme à jour, indiquant les ETP.	<u>RECOMMANDATION 1 LEVEE</u>		
R2	Recommandation	Gouvernance	Concernant les fiches de poste : - Transmettre la fiche de poste du directeur et la faire signer par les deux parties. - Transmettre la fiche de poste de l'IDEC signée par les deux parties.	R2 R4	En annexe, la fiche de poste de la direction signée par les deux parties. En annexe, la fiche de poste de l'IDEC signée par les deux parties.	<u>RECOMMANDATION 2 LEVEE</u>		
R3	Recommandation	Gouvernance	Former l'IDEC aux compétences de coordination soignante.	R3	Concernant l'accompagnement de l'IDEC, nous prenons bonne note de votre recommandation et allons explorer la possibilité de l'inscrire dans un programme d'accompagnement visant à développer ses compétences spécifiques d'IDEC.	<u>RECOMMANDATION 3 MAINTENUE</u> Des éléments de preuves sont attendus.		3 mois



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Type de mesures	Thème IGAS	Sous-Thème IGAS	Mesure envisagée	Réf. Rapport	Réponse de l'établissement	Décision	Texte de référence	Délai de mise en œuvre
R4	Recommandation	Gouvernance	Produire une procédure décrivant les étapes du processus d'admission et inclure des critères de refus.	R6	En annexe, la procédure d'admission.	<u>RECOMMANDATION 4 LEVEE</u>		
			Produire une procédure de communication de refus d'admission.	R7				